



LE JOURNAL DU G.E.M

Ce journal s'adresse aux personnes adhérentes de notre association et à celles qui souhaitent découvrir notre fonctionnement. Association d'adhérents ouverte en priorité aux personnes en situation de fragilité. Adhésion annuelle de 17 euros par personne.

SOMMAIRE :

page 1 : Articles :

- séjour intergem
- « sans écran qui suis-je »
- poème de Yasmina K.
- Formation Premiers Secours
- ateliers sensibilisation aux éco gestes
- Dispositif local d'accompagnement

pages 2 et 3 : planning des activités du mois

page 4: Quelques informations importantes mais en vrac...

La vie du GEM

Informations pratiques

4, avenue Schuman
68100 Mulhouse
Tél : 03.89.32.81.27

e-mail :

gemade68@outlook.com

<http://gem.ailesdelespoir.free.fr>

Comment venir au

4, avenue Robert Schuman :

Par tram : arrêt porte jeune,

Par bus : arrêt Anvers,

En voiture : vous pouvez vous garer parking Porte Jeune.

Horaires d'ouverture du GEM

(sauf exception)

Lundi : 10h/17h

Mardi : 10h/17h

Mercredi : 10h/17h

Jedi : 10h/17h

vendredi : 10h/17h

samedis, dimanches et soirées :
selon les propositions des adhérents



Séjour Intergem

visite guidée du Struthof sera proposée.

Séjour à la Claquette le 13, 14 et 15 avril 2018.

Prévoir de l'argent de poche pour les petits plus.

Prix:110 euros par personne (transport, logement et repas)

Places limitées,

Inscrivez-vous rapidement!

Activités proposées: Balade, jeux de société, jeux de plein air etc.

Pour ceux qui le souhaitent, une



Dans un miroir,

On voit notre apparence, mais pas notre fond intérieur!

Les miroirs de sont pas tous les mêmes!

Il y en a à qui tu montres une belle apparence physique et d'autres... oups... un bouton que tu n'as vu.

On peut se regarder dans un miroir,

S'en aller vite et oublier à quoi nous ressemblons

C'est rare que j'utilise le miroir, juste pour me laver le visage et me brosser les dents.

Et quand je me maquille, il ne me montre pas vraiment qui je suis!

Yasmina.



« Sans écran qui suis-je? »

dans le cadre du mois du cerveau, Jessica vous propose de tenir un atelier créatif au CRM le 20 mars 2018 de 9h à 12h.

Réunion de préparation le 26 février 2018 de 11h à 12h

N'hésitez pas à proposer votre aide!



Stéphane Au ; Carlos D;
Manuella J; Pascal K; Yasmina K; Morgane B; Rémy LG; Martine R; Patrick V;
Zohra N;
Béatrice B; Laurienne F;
Mickaël B; Daniel B

Comment diminuer ses factures énergétiques?

Le lundi 12 février 2018 de 14h à 17h au Gem



des ateliers vous seront proposés sur un mode ludique!

- ◆ Sécurité gaz et électricité (bons gestes en cas de fuite de gaz ou problèmes électriques)
- ◆ Faire des produits ménagers « maison »
- ◆ Sensibilisation au tri sélectif.

Venez apprendre à faire des économies sur vos factures énergétiques avec des volontaires de Enercité et Civigaz.

Places limitées!

QUELQUES INFOS EN VRAC... MAIS IMPORTANTES !

Vous êtes partie prenante de la vie de l'association du GEM...alors n'hésitez pas à vous exprimer, à vous investir dans l'organisation d'activités, dans la vie générale de l'association...

° **Les locaux sont aussi les vôtres....**alors pensez à nettoyer vos tasses sales, à donner un coup de balai, à vérifier que les toilettes restent propres... C'est votre image et celle de l'association que vous faites vivre au travers de ces petites actions!

° **Les Inscriptions aux activités** : pour des raisons d'organisation et de respect pour les personnes qui organisent des activités, nous vous rappelons que vous devez vous inscrire au moins 3 jours avant la date de l'activité (en passant au GEM ou par téléphone).

° **Pour les repas du jeudi**, nous vous demandons de régler le montant avant le mardi midi qui précède chaque repas!

° Il vous est demandé de vous investir au minimum sur l'une des tâches suivantes: faire les courses, le repas, préparer les tables, servir, nettoyer et ranger les tables, nettoyer et ranger la vaisselle, nettoyer et ranger le local... ainsi vous participez à créer une ambiance amicale!

° **Chacun d'entre vous doit se renseigner sur la composition du menu et décider s'il souhaite partager le repas.** Nous vous rappelons que les signes religieux (croix, foulards..) sont tolérés, mais que tout acte de prosélytisme est interdit.

Ne pas attendre devant la porte avant l'heure d'ouverture du local et fumer en bas de l'escalier, ° **Pour le respect de tous** nous vous demandons de sortir du local et du bâtiment lorsque vous passez vos appels ou de répondre très très discrètement,

° **Les prix pour les déplacements sont calculés** pour 3 personnes. Si plus de personnes s'inscrivent le prix diminuera en fonction.

° **Philippe T** est notre référent tabac...n'hésitez pas à le solliciter (selon ses disponibilités).

° **Alain T** propose ses services en tant qu'écrivain public, sur RDV.

Vos représentants "adhérents" au Conseil d'Administration sont :

- Stéphan APRAHAMIAN, Président
- Fatah SENADLA, Vice Président
- Mickaël BOHY, Trésorier
- Jean-Michel HARTMANN Vice Trésorier
- Christelle REINHART, Secrétaire
- Philippe TOLVAI Vice-secrétaire
- Farid TAHRAOUI, Assesneur
- Salah BOULAA, Assesneur
- Jean-Sébastien MOST, Assesneur

les Adhérents formés à l'Aide et Soutien aux Adhérents peuvent faciliter votre intégration dans l'association, vous rendre visite si vous êtes hospitalisé...

-Séphane AULAGNE -Fatah SENADLA -Farid TAHRAOUI -Michaël BOHY -Philippe TOLVAI - Salah BOULAA -Jean-Sébastien MOST

Prochaine Réunion adhérents : vendredi 9 février 2018 à 14h

Vous êtes partie prenante de la vie de l'association du GEM...alors n'hésitez pas à vous exprimer, à vous investir.

Pour soutenir les projets du GEM les Ailes de l'Espoir, vous pouvez faire un don !

En retournant ce bon de générosité accompagné d'un chèque à l'adresse suivante: GEM les ailes de l'espoir 4 avenue Robert Schuman 68100 Mulhouse, vous pouvez bénéficier, en tant que :

Particulier : une réduction d'impôts à hauteur de 66% des sommes versées dans la limite de 20% des revenus imposables

Entrepreneur : ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 60% de votre montant de versement, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés.

Nom

Prénom

adresse

mail ou tel :

montant du don